

Le 15 novembre 2022
Pour information et diffusion

COMMUNIQUÉ / 27-2022

EAU ET ASSAINISSEMENT : CE QUI CHANGE AU 1^{ER} JANVIER 2023 EN SALAGOU CŒUR D'HÉRAULT

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté de communes du Clermontais exerce les compétences Eau et Assainissement sur son territoire. À ce titre, elle a créé sa régie intercommunale « Interc'Eau », pour développer un service responsable, de qualité et de proximité, sur la base des services eau et assainissement existants sur le Clermontais.

Une nouvelle identité

À l'occasion de l'extension de son champ d'intervention à de nouvelles communes (voir ci-dessous), Interc'eau, la régie intercommunale du Salagou Cœur d'Hérault, change de nom et devient le **Pôle Intercommunal de l'Eau**.



INTERC'EAU
Régie du CLERMONTAIS
EAU & ASSAINISSEMENT



PÔLE
INTERCOMMUNAL
DE L'**EAU**
Salagou Cœur d'Hérault

Extension de la régie

En effet, au 1^{er} janvier 2023, Clermont l'Hérault, Nébian et Villeneuve, précédemment gérées par la SAUR, rejoindront les autres communes du territoire au sein du Pôle Intercommunal de l'Eau du Salagou Cœur d'Hérault. Deux exceptions toutefois : Péret conserve sa propre régie et Usclas d'Hérault ne délègue que l'assainissement au Salagou Cœur d'Hérault (eau potable via la SMEVH). Ainsi le nombre d'abonnés de la régie passera, au 1^{er} janvier 2023, de 8 400 à 14 600.

Avant 2018

Gestion de la compétence Eau et Assainissement par chaque commune ou syndicat

À partir de 2018

Intégration de la compétence Eau et Assainissement par l'intercommunalité avec 17 communes en gestion

À partir de 2023

Extension du périmètre d'action du Pôle Intercommunal de l'Eau à 20 communes

Évolution des tarifs de l'eau

Afin de se conformer aux exigences réglementaires de l'État, de pérenniser un service de qualité et de préserver la ressource en eau, le Salagou Cœur d'Hérault a mis en place un Programme Pluriannuel d'Investissements de 42 Millions d'euros jusqu'en 2030 ([lien vers notre PPI 2022-2030](#)). Ces investissements indispensables pour le territoire, entraînent de ce fait une augmentation du tarif de l'eau et de l'assainissement. Toutefois, ces tarifs restent similaires à la moyenne nationale. Dans un esprit d'équité, le prix de l'eau sera aussi harmonisé pour tous les habitants du territoire.

	Tarif ⁺ eau et assainissement au 1 ^{er} Janvier 2023			
	Abonnement annuel	De 0 à 40 m ³	De 41 à 120 m ³	+ de 120 m ³
Eau potable	45,48 € HT	1,14 € HT/m ³	1,42 € HT/m ³	1,79 € HT/m ³
Assainissement	51,30 € HT	1,08 € HT/m ³	1,35 € HT/m ³	2,11 € HT/m ³

*TVA eau potable : 5,5% / TVA assainissement : 10% / Tarifs hors redevance de l'Agence de l'Eau.

SIMULATIONS DE FACTURES

Je consomme en m ³ /an	Je paie	
	Par an	Par mois
30	193,31 € TTC	16,11 € TTC
60	294,03 € TTC	24,50 € TTC
90	400,67 € TTC	33,39 € TTC
120	507,30 € TTC	42,27 € TTC
150	650,74 € TTC	54,16 € TTC

Invitation à la mensualisation des factures

Afin de lisser le montant de la consommation en eau sur l'année, **les usagers sont invités à mensualiser le paiement de leurs factures**. Toutes les étapes sur la page « Je me mensualise » de la rubrique Eau, Assainissement > Pôle Intercommunal de l'Eau du site internet : cc-clermontais.fr

Informations, tarifs à venir et simulations de factures sur le internet de la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault
>>> cc-clermontais.fr (rubrique Eau, Assainissement)

ou par email à :
eau.assainissement@cc-clermontais.fr

Partagez notre post Facebook
>>> <https://cutt.ly/SMm2V85>